

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS DU 14 JUIN 2005

Membres présents : Baumberger, Galatola, Coudreau, Debauche, Sacuto, Hermier, Derode, Ferrari, Roussel, Schahmaneche, Nikolic, Bernardot, Browaeys, Aubert, Cardoso.

1/ Le CR de la séance du 03/06/2005 est approuvé à l'unanimité et mis à disposition sur le site web de l'UFR.

2/ Les contenus définitifs des parcours L3 sont approuvés à l'unanimité ; ils se trouvent sur le site web de l'UFR.

3/ Le calendrier des L3 et M1 pour 2005/2006 est approuvé à l'unanimité et annexé au CR précédent (03/06/2005).

4/ Prise en compte de charges

- Selon une procédure expérimentée l'an dernier, le CENS a évalué les *demandes écrites* des collègues souhaitant la prise en compte dans leur service de **charges en lien avec l'organisation de l'enseignement à l'UFR**.

Comme l'an dernier, nous avons essayé de respecter les deux principes fondamentaux : **transparence** (toutes les demandes sont consultables par tout membre de l'UFR et les services pris en compte apparaîtront sur le site de la foire) et **cohérence** (entre demandes similaires). Cette année encore l'application du principe de cohérence s'est heurtée à l'obscurité de la structure des M2 et aux grandes disparités en terme de nombre d'étudiants, co-responsabilités, soutien de secrétariat, etc, entre charges de même type. Nous avons fait au mieux de nos connaissances.

- Le CENS n'a pas statué sur les charges n'ayant pas de lien direct avec l'enseignement et renvoie les demandes directement au **Conseil d'UFR** qui pourra décider de décharges et les soumettre à J. Browaeys qui vérifiera leur compatibilité avec les besoins du service.

- Le CENS a également évalué l'équivalence en terme de service d'**enseignements "atypiques"**, *i.e.* ne pouvant se compter simplement en heures de présence devant les étudiants.

La liste des services proposée ci-après a été approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Piat	0
Bartlett	10
Wiese	0
Ducci	12
Schwemling	CUFR
Debauche	0
Sirtori	20
Cardoso	32
Lévy	20
Lafarge	12
Ronsin	10
Hermier	38
Fournier	40
Beau	0
Lachaud	0
Royer	40
Di Meglio	CUFR
Bottani	56
Ridel	28
Léo	84
Ricolleau	40
Rolley	28
Breuillard	28
Galatola	50
Sacuto	40
Derode	40
Couder	CUFR
Baumberger	20
Viennot	40
Charon	40
Coudreau	84
Valentin	20+CUFR
Berger	CUFR
Patzak	20
Roussel	84
Ferrari	20
Bernardot	40
Browaeys	56
Devaux	20
Lebourlot	40
Total	1112 soit \approx 6,6 services UFR

Enseignements atypiques

Girard	12 Apprentissage de la recherche
Cazayous	35 C1110
Cazayous	30 Stage expérimentaux
Huguet	12 Séminaire Magistère
Fort	67 Stage longM1
Langlois	17 Stage longM1

CUFR = renvoyé devant le Conseil d'UFR pour attribution éventuelle de service

5. Mini-conférence du Magistère

Le CENS à été saisi par J. Roussel et J. Jovet de la question du financement de la "mini-conférence" du magistère ayant lieu au début de l'année M1 à l'occasion des soutenances de stage de L3. Jusqu'à présent ces mini-conférences se sont déroulées au VVF de Dourdan, le transport étant à la charge des étudiants mais l'accommodation durant les deux jours (une nuit) reste à la charge de l'UFR pour un montant de 3,5 keuros.

Josef Roussel a estimé que cette somme correspondait au "prix du marché". Alain Sacuto a détaillé le déroulement de cette session et insisté sur le renforcement de l'esprit de promotion.

Après discussion, le CENS a reconnu le sens pédagogique d'une telle initiative et a voté à l'unanimité moins 1 abstention son financement (à hauteur de 4 keuros max) durant les trois années à venir.

Cependant, le CENS est sensible à l'émoi qu'ont pu susciter en ces périodes d'incertitude budgétaire de telles dépenses non-matérielles. Alain Sacuto s'engage donc au titre de co-responsable du Magistère, à rechercher un financement annexe, fut-il partiel, sous forme de taxe d'apprentissage – pratique par ailleurs trop peu répandue dans notre UFR.